



Le 03 mai 2017

COURRIER VIOLENCE ET INSECURITE LP PLACE D'ARMES

Madame la rectrice,  
Monsieur le maire  
Monsieur le président de la CTM  
Monsieur le préfet,

Nous souhaitons vous saisir suite aux évènements graves qui se sont déroulés la semaine dernière, devant le lycée professionnel de Place d'Armes.

En effet, des jeunes non scolarisés dans ce lycée, sont venus en découdre et agresser un lycéen à la sortie de ses cours.

Ce lycéen, blessé, ne doit son salut qu'à l'intervention très courageuse de personnels de la Vie Scolaire dont la CPE.

Cette situation de violences, d'agressions et quelques fois mêmes de racket, aux abords des établissements scolaires, n'est pas acceptable et ne sera plus tolérée par les élèves qui remontent un grand ras-le-bol, leurs parents et bien-sûr, l'ensemble des personnels du lycée.

La zone du lycée Place d'Armes constitue une véritable cité scolaire puisqu'elle est composée de plusieurs établissements, contigus les uns aux autres.

Nous avons donc l'honneur de vous demander de mettre en place des actions urgentes, comme une présence policière régulière, visible et dissuasive, afin que nos adolescents n'aient plus à se rendre et aussi sortir de leurs établissements scolaires, la peur au ventre.

Nous vous demandons de provoquer une grande réunion de tous les responsables de la Sécurité, afin que des mesures fortes soient décidées, conduisant à une véritable et légitime sanctuarisation de la cité scolaire de Place d'Armes, mais aussi de tous les établissements scolaires de notre île.

Et s'il existe déjà une convention, celle-ci démontre donc ses insuffisances et devra être revue voire même renforcée.

Nous vous remercions tous pour l'attention que vous accorderez à notre courrier et nous vous prions de bien croire en notre dévouement pour l'École de notre Martinique.

Les co-secrétaires du SNUEP FSU Martinique

Danielle AVERLANT, Fabienne ABYSIQUE, Christophe THEGAT